

Les femmes de chambre

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 19

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstejn & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

UNE ANCIENNE CHANSON PATOISE

Sous le titre de *Fabre d'Eglantine et le doyen Bridel*, M. Victor Favrat a étudié d'une façon charmante, dans le *Conteur vaudois* du 10 février dernier, la chanson populaire : *Il pleut, il pleut, bergère*.

Ce qu'il dit si bien, à cette occasion, de notre vieux parler, en comparant la version française avec d'autres en patois, rempli de joie mon cœur de patoisant. Aussi, pour l'en remercier, vais-je sortir incontinent du fond d'un tiroir une jolie plaquette autographiée, de huit pages seulement, devenue aujourd'hui introuvable, et en transcrire le contenu ci-dessous, d'un bout à l'autre, sans en omettre une syllabe.

C'est donc pour vous, cher M. Favrat, à qui elle offrira un nouveau motif d'étude comparative avec la *Carra de pliodze*, qu'elle vous rappellera; et, pour vous tout particulièrement, cela saute aux yeux, fidèles amis du patois, nos lecteurs assidus, qu'est reproduite la :

Romance de bergers

(en patois du Jorat.)

Ma galésa hermaillira,
Rapertse ton tropi.
Qu'est lez deins la brü-yrä
Ne chaay fä pas mé bi. (bis)

Où toù dessus elliaux brantsé
Pliaaudré seins arrètä ?
Ora la né s'avancé
A l'hoteau faut reinträ. (bis)

Va danc liaubä ta modze
Teis tehivré et teis mutons,
Et por ton parapliodze
Relaaivä teis gredons. (bis)

Fä on teimps dé déludzo,
Ye tonné seins botsi,
Et fä dé elliaaux éludzo
Que nos fant verré bi. (bis)

Ah ! mon diù, lo tounerro
Vint ora dé tsesi
Sus la grandze à Djean Pierro,
Ya dé qué s'épouairi ! (bis)

M'am-y-a preinds corädzo !
Nos seins beintoüt avau;
On vaay dza lo velädzo
Lo mothy et l'hoteau. (bis)

Vaay te lez la Thérésa,
La Zabeau, la Djudi,
Que vant vers la delésa
Por elliouré lo curti. (bis)

Bon vipro ! Sus gaulä-ye,
Et pus movvä à tsavon,
Sus tota eimpacotä-ye
Vouaitidé mon gredon. (bis)

Diù nos aidaay Djosetta !
T'is dé rétor avau,
Vins ma pouira felietta
T'étsaandä à l'hoteau. (bis)

On bon fù dé dzévallés
Que nos veins dérotsi,
Avouy quauqués étallés
Porré praaü té chétsi. (bis)

Djeanno, lo plie amáblio
Dé tis leis vaulotons,
Fä enträ deins l'étráblio
Seis tehivré et seis mutons. (bis)

L'apporté à ellia Djosetta
Lo pan avouy lo fru,
La tsair et la motetta
Lo burro et lo quegnu. (bis)

Et pus reimplié nécouala
Dé bon lacl bin tsau
Que baillé à ellia puçalla
Qu'a l'air on bocon mau. (bis)

Laai dit : Ma Tsermalaira,
Nos volliens t'héberdzi.
Per na né asse naaira
Laay a trù dé dandzi. (bis)

Vouaait vaai quin déludzo !
Ye ton-né seins botsi,
Seins lo fù daais éludzo
On ne verraay pas bi. (bis)

Ora sus ! ma felietta,
Séguiens pi la Cathon
Por einvoua ta cusetta
Aau paallo lez d'amon. (bis)

Dévitte téi Djosetta,
Meins dé geina avouy nos,
Pas mez ma Colombetta
Que se t'ira tsì vos. (bis)

Mon diù ! que t'is galésa
Dévetia et détsau !
Que te vas tré à l'aisa
Deins ci bon lilit bein tsau. (bis)

Vù dévesä on iädzo,
Mei, simplio bovaairon,
Per tsi vos dé mariädzo
Por on accordaairon. (bis)

Vudry que te vegnissa
Démorä avouy nos,
Et que te chaay restissa
Lo risto de teis dzos. (bis)

Mä lo vù bein on iädzo
Djanno mon bouin ami,
Quand nos sareins ein ädzo
Ne démando pas mi. (bis)

Sus conteint ma mignouna,
Seins rein mez désirä,
Ton cœur fä ma fortouna,
Faut lo mé conservä. (bis)

Ora adiù ma Djosetta !
Faut nos allä cufsi,
Dors bein deins ellia cusetta
Et bailliens no on baisi. (bis)

FIN

L'origine de cette pièce paraît fort ancienne; plusieurs savants croient qu'elle émane de l'Abbaye des Vignerons de Vevey. L'air est inconnu, mais il s'accorde avec celui de : *Il pleut, il pleut, bergère*. Ces quelques lignes sont une imitation de l'écriture de l'original, qui est sur parchemin, avec beaucoup d'abréviations, comme le latin et la langue romande. Vevey ce 23 Mai 1877. H-L-D^d FAVRE. -

Les vingt-trois strophes qu'on vient de lire remplissent, à peu près, les sept premières pa-

ges de notre brochure, et les lignes de la fin, imitant l'écriture de l'original, sont en ancienne gothique.

Je serais heureux, et tous les patoisants avec moi, s'il se rencontrait parmi les lecteurs du *Conteur* — veveysans ou autres — quelqu'un d'assez obligeant et renseigné pour nous dire quel brave homme ce devait être que cet Henri-David Favre, qui se faisait ainsi, il y a trente-cinq ans, l'éditeur d'une chanson patoise ?

Et, de même que lorsqu'on a mordu un patois, l'on y trouve, comme Eve à la première pomme, un goût de *rebaille-m'ein mé*, il est probable que Favre aura récidivé, s'il ne s'agit pas, déjà ici, d'une récidive. Concevez l'aubaine que ce serait, pour nous tous, si ma conjecture était basée sur la réalité, et qu'un changard découvrit, un de ces quatre matins, un paquet de romances, en vigoureux patois *d'oratai* ou d'ailleurs, qu'il s'empresse de nous envoyer !

Cherchez donc, fouillez, mettez vos tiroirs sens dessus dessous et sens devant derrière, bonnes gens ! Qui sait si, à mon exemple, vous ne tomberez pas sur une vieille chanson qui, après avoir égayé nos pères, nous réjouira encore, nous qui avons tant besoin d'être réjouis !

OCTAVE CHAMBAZ.

Rovray, le 6 mars 1912.

Note de la Rédaction. — Comme on le voit par la date ci-dessus, la publication de cet article a été retardée pour diverses raisons communes dans le journalisme. Ce retard explique pourquoi notre aimable correspondant ne fait pas mention de la publication de la même chanson, mais moins complète, sous le titre de *Lissetta*, dans notre numéro du 9 mars.

Nous pensons que nos lecteurs seront heureux de posséder le texte intégral de cette jolie chanson. C'est pourquoi nous y revenons.

LES FEMMES DE CHAMBRE

L'HUMORISTE américain Mark Twain détestait les chambrières d'hôtel. A l'en croire, il n'y a pires créatures au monde. Voici, traduits de l'anglais, les termes dans lesquels il exhaltait sa bile à leur endroit :

« Que la malédiction des célibataires tombe sur les femmes de chambre de tout âge et de toute nationalité !

» Car elles placent toujours les oreillers à l'extrémité du lit opposé au bec de gaz ou à la lampe électrique, de telle sorte qu'en lisant et en fumant avant de s'endormir, selon l'antique et respectable habitude des célibataires, on est contraint, pour ne pas être ébloui par la lumière, de tenir son livre dans une posture très incommode.

» Trouvent-elles, le matin, l'oreiller à l'autre bout du lit, elles ne tiennent nul compte de cette indication; conscientes de leur supériorité, sans pitié pour nos faiblesses, elles font le lit comme la veille et jubilent *in petto* des petites tortures que nous vaut leur tyrannie.

» Il faut, toutes les fois que nous déplaçons les coussins, qu'elles anéantissent notre œuvre, qu'elles contrarient nos désirs intimes et assombrissent la vie que Dieu nous a donnée.

» Si elles ne parviennent de cette façon à nous procurer un éclairage défavorable, elles orientent le lit dans un autre sens.

» Mettez votre malle à six pouces de la paroi, afin que le couvercle ouvert s'y appuie, elles la pousseront six fois en arrière, avec préméditation.

» Vous avez mis le crachoir à votre portée : elles ne l'entendent pas ainsi et l'envoient promener aussi loin qu'elles peuvent.

» Une de leurs manies, ou plutôt de leurs malices, est de fourrer vos pantouffles dans les endroits les plus inaccessibles. Elles adorent les cacher sous le lit aussi profondément que le permet la paroi. Elles font cela uniquement pour nous obliger à ramper ignominieusement dans l'obscurité, avec le tire-bottes, à tâtonner comme des aveugles et à pester comme des malheureux.

» La boîte d'allumettes, jamais vous ne la retrouvez au même endroit. Elles la font voyager chaque jour dans une nouvelle direction. A sa place naturelle, vous trouvez une carafe ou quelque autre objet de verre. Cela pour que dans les ténèbres vous brisiez la frêle chose et soyez dans l'embarras.

» Il faut au reste qu'elles changent perpétuellement la disposition des meubles. Rentrez-vous tard, vous êtes sûr de trouver le secrétaire là où, en sortant, vous aviez laissé l'armoire. Si, le matin, le seau aux ordures était à côté de la porte et le fauteuil à bascule près de la fenêtre, vous vous achoppez infailliblement à minuit au fauteuil traîtreusement adossé au montant de la porte, et en allant à la fenêtre vous allez vous asseoir dans le seau aux ordures. Avouez que c'est vexant. Mais elles aiment cela.

» Peu importe le soin avec lequel vous rangez en un endroit déterminé une bagatelle à laquelle vous tenez : elles l'enlèvent et la font disparaître à la première occasion. C'est dans leur nature, et puis elles mettent au-dessus de tout le plaisir de vous être désagréable, de vous contrarier, de vous humilier.

» Les feuillets qui glissent de votre table, elles les ramassent soigneusement, en font de jolis petits tas, et sous le prétexte d'allumer le feu, font flamber vos manuscrits les plus précieux. Que si, en revanche, vous jetez loin de vous avec toute la véhémence possible, un chiffon de papier qui vous dégoute, ce sera peine perdue : elles le remettront chaque fois à son ancienne place. Cela leur fait du bien, autant de bien que leur fait la pommade dont elles s'ignent les cheveux, à des doses suffisantes pour six chevelures masculines. Ne leur reprochez pas de toucher à votre bien, elles mentiraient. Que peut sur elles la crainte de l'audela ? Rien du tout.

» Autre tour de leur façon : vous avez laissé pour votre commodité la clef à la porte de votre chambre ; elles n'ont rien de plus pressé que de la descendre au bureau de l'hôtel et de la remettre au secrétaire. Elles font cela, prétendent-elles, pour mettre vos affaires à l'abri des voleurs. En réalité, c'est pour vous obliger à redescendre l'escalier quand, fatigué, vous avez regagné votre porte, ou pour que vous envoyiez le garçon d'étage quérir votre clé, auquel garçon vous distribuerez une bonne-main dont une part sera vraisemblablement pour sa complice.

» Il est enfin une malice dont une femme de chambre qui se respecte ne se priverait pour rien au monde : c'est de vouloir faire votre lit avant votre lever, non par amour de son métier, mais pour troubler votre sommeil et vous jeter souvent dans des angoisses mortelles. Notez que, une fois que vous êtes debout, elles ne réapparaissent que le lendemain matin.

» Bref, tous ces ennuis, elles les causent par pure méchanceté.

» La femme de chambre n'a pas de cœur.

» Si une plainte auprès des tribunaux de toutes les instances pouvait aboutir à la suppression des femmes de chambre, soyez certains que je n'hésiterais pas à la déposer.

Ce réquisitoire est vif. Mais ne renferme-t-il pas quelques parcelles de vérité ? Nous serions curieux de savoir ce qu'en pensent et les voyageurs de chez nous, et nos hôteliers, et surtout nos gentilles compatriotes de la Suisse allemande qui forment le gros du bataillon des chambrrières de Lausanne, de Montreux et de Vevey. V. F.

A la chasse des champignons. — Voici le moment où les amateurs de champignons ne tiennent plus en place. Déjà les morilleurs se sont mis en mouvement et ils ont fait, cette année, de superbes moissons. Et maintenant, jusqu'à l'hiver, pour peu que le temps ne soit pas trop sec, la poussée des champignons de toutes sortes n'aura pas de cesse.

La librairie Delachaux et Nestlé, à Neuchâtel, vient d'édition, à l'intention des mycologues amateurs, un *Petit atlas des Champignons* de chez nous, vraiment fort bien compris et dont ne saurait se passer le chasseur.

Il contient une quarantaine de dessins coloriés, représentant les champignons les plus répandus, en indiquant ceux qui sont comestibles et ceux qui ne le sont pas. A ces planches est jointe une intéressante notice sur la cueillette et la conservation des champignons.

Cet atlas de poche se recommande de tout point et ne coûte... devinez?... que 1 franc. Il est en vente dans nos librairies.

Les liaisons dangereuses. — Un agent de police amène un homme au poste.

— Voici, dit-il au chef de poste, un individu que j'ai arrêté parce qu'il avait tué un sous-officier.

— Un sous-officier.

— Oui. D'ailleurs ce militaire est là. Il vous fera lui-même sa déposition.

Tête du chef de poste, qui finit par comprendre que le sous-officier avait été « hné » !

UNE BELLE JOURNÉE

***, le 6 mai 1912.

Mon cher *Conteur*,

Ton histoire de samedi dernier, intitulée : « *Condoléances* », m'en rappelle une autre.

Quatre amis, quatre dragons, étaient partis en char de *** , pour rendre les derniers honneurs à l'un de leurs anciens camarades du service, décédé dans un village des environs.

Ils se retrouvèrent de nombreux frères d'armes, réunis par cette triste circonstance. Plusieurs d'entre eux ne s'étaient pas revus depuis le dernier camp. C'étaient des poignées de mains et des exclamations sans fin. On ne pouvait se séparer ainsi, au sortir du cimetière. Il fallait boire un verre.

— A la tienne, Auguste !

— A la tienne, Charles. Y fait tout de même bon se revoir.

— Alo ! Tu n'as rien changé, toi !

— Oh ! c'est bon. Tu sais, on n'est plus aussi ferme en selle. Te souviens-tu au dernier rassemblement ?...

— Si je m'en souviens. Eh ! quel beau temps, tout de même !

— Ce pauvre Daniel, comme y nous a pourtant vite lâchés.

— Eh bien oui, y paraît qui n'a presque pas été malade.

— A ce qu'on dit... Mon tē, tu sais, à présent y faut un rien pour vous désarçonner.

— La preuve en est... A la nôtre.

— A la nôtre ! mon vieux, et vivent nous ! Vive la cavalerie !

Et patati, et patata, ce fut ainsi jusqu'à l'heure du départ. L'évocation des anciens souvenirs alternait avec les chansons patriotiques et les refrains du service.

Quand les quatre amis de *** remontèrent en char, il y avait bien un peu de tangage. Mais le cheval, lui, au moins était de sang-froid, fort heureusement.

Le voyage s'effectua sans accident. Mais ne faut-il pas qu'au moment même d'arriver au port, alors que le char était lancé à grande vitesse, une des roues fléchit.

Les quatre compagnons furent violemment projetés hors du char, sur la route, alors qu'ils entonnaient avec chaleur le refrain du « Salut au drapeau vaudois » :

Honneur du beau sol que je foule, etc..

Assez mal arrangés, ils ne purent se relever. Ils appelèrent à l'aide.

Des personnes accoururent aussitôt. Il fallut le secours d'un médecin.

Tandis que ce dernier était occupé à panser les plaies d'un des blessés, celui-ci lui fait :

— Dites moi, docteur, est-ce pas fichant, tout de même ! On avait passé une tant belle journée, on avait eu si tellement de plaisir ; et puis, crac ! faut-y pas qu'au moment d'arriver à la maison, on soit culbuté !

RIEN

Boissec a reçu pour sa fête une bouteille de marc.

Sa joie fut grande, mais de courte durée, car Madame son épouse mit aussitôt l'embargo sur la bouteille qu'elle cacha de son mieux au fond d'une armoire.

Le pauvre Boissec, privé d'un bien dont il se promettait tant de plaisir, ne pouvait se résoudre à y renoncer. Il furetait partout, comptant sur le hasard pour le remettre en contact avec la disparue.

Un jour vint où les doigts du bon Boissec égarés dans une pile de linge au fond d'une armoire, heurtèrent un corps rigide et froid.

O joie ! C'était la bouteille de marc.

Alors commença une manœuvre qui dura quelque temps. Ce fut un va-et-vient de la bouteille entre la pile de linge et les lèvres de son propriétaire légal.

La manœuvre ne prit fin qu'à l'assèchement complet de la bouteille.

Or, Mme Boissec, mise en suspicion par les yeux émerillonnés de son époux, s'avisait d'examiner l'état de plénitude de la dite bouteille.

Elle ouvrit l'armoire et se mit à palper son contenu, car elle ne se souvenait plus du coin exact qu'elle avait érigé en oubliette.

Malicieusement Boissec la regardait faire.

— Que cherches-tu ? demanda-t-il d'un ton ironique.

— Rien ! répondit-elle.

— Oh ! alors, répliqua Boissec, tu le trouveras dans la bouteille où était autrefois le marc.

Fidèle au devoir.

Mister Pig, le gentil *caïenet* qui égaye le dernier acte de « Favey et Grognez », a son petit *boiton* dans la cour du Kursaal.

Un après-midi, il a trouvé le moyen de sortir de l'enclos. Entendant qu'on répétait à l'intérieur du théâtre, il a pensé sans doute que sa présence était nécessaire sur la scène, où il est apparu inopinément, à la grande surprise des acteurs, amusés. Il avait dû, pour y arriver, monter plusieurs marches d'escalier.

À la prochaine occasion, l'intelligent petit animal pourrait bien réclamer son cachet.

Un art à perfectionner. — Annonce cueillie dans un journal local :

« La conférence du Dr *** ayant pour sujet : « *L'art de ne pas être malade* » n'aura pas lieu, par suite d'une indisposition du conférencier. »